

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Le vendredi onze mars deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	36 +20	56
Quorum		52
Total des voix (P64 +R36)		100
Majorité absolue		51

ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Jean-Marc BALDI , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Romain BUCHAUT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Serge CURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Benoit DUFAY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Philippe GINOUX , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Fabrice MARTINEZ TOCABENS , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buèch
	Gérard PAUL , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Jean-Luc PERIN , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Yves PICARDA , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme.	Joanne TEXTORIS , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	Jean-Michel TRON , délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon
	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

7 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Bénédicte AUZANOT , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
	Elisabeth JACQUES , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
	Laurence LEFEVRE , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse
	Marion MAGNAN , déléguée du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
M.	Christian MOUNIER , délégué du Conseil Départemental de Vaucluse
Mme.	Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

8 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mmes.** Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants
Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Sabrina LAMBERT, déléguée de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** Jean-Pierre PAPPALARDO, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Jean-Christophe SIMON, délégué du Poët, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- M.** Jacky GERARD, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- Mme.** Bénédicte MARTIN, déléguée du Conseil Régional Sud PACA par Bénédicte AUZANOT
- MM.** Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Marion MAGNAN
Yves VIDAL, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Elisabeth JACQUES

16 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- MM.** Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Serge CURNIER
Jean-Michel ARNAUD, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
- Mme.** Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Jean-Luc PERIN
- MM.** Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par David FOURNIER
Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ TOCABENS
- Mme.** Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX
- MM.** Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luveron verdon Agglomération par Gérard PAUL
Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Jean-Michel TRON
- Mme.** Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
- M.** René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yves PICARDA
- Mmes.** Geneviève JEAN, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon par Pierre-Yves VADOT
Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Benoit DUFAY
- MM.** Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Marie-Laurence ANZALONE
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme.** Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M.** Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes.** Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM.** Christian DODDOLI, SMAVD
Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
Julien GOBERT, SMAVD
Olivier NALBONE, Région Sud
Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard
Philippe PICON, SMAVD

Délibération n° 2022-16
Formation générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 11 MARS 2022

Expérimentation des débits souhaitables : mise en œuvre d'un suivi

Les restitutions en Durance du canal EDF au niveau de Mallemort génèrent des impacts négatifs en rivière, et notamment des impacts écologiques au niveau des populations de poissons. Face à ce constat une démarche visant à définir des modalités de restitution moins défavorable à l'écosystème a été lancée en 2015, sous l'égide de la DREAL et en partenariat avec le SMAVD, la Région, EDF et d'Agence de l'Eau.

La première étape a consisté à définir ces nouvelles modalités par modélisation hydraulique d'une part et de la production hydroélectrique d'autre part, de façon à améliorer les conditions de vie des peuplements piscicoles sans dégrader l'équilibre économique de la concession du système Durance-Verdon.

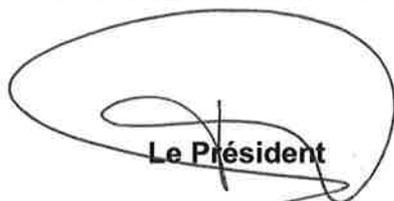
Sur ces bases il a été décidé de lancer une expérimentation, visant à évaluer grandeur nature la faisabilité et l'efficacité de ces nouvelles modalités. Une première phase d'expérimentation de 24h s'est déroulée en avril 2021 (faisabilité mécanique de gestion des vannes de restitution dans ces nouvelles conditions). Une seconde phase de plusieurs mois est programmée d'avril à juillet, avec l'objectif d'évaluer les évolutions de l'hydraulique (vitesse de retrait de la lame d'eau sur les berges, paramètre identifié comme crucial vis-à-vis des populations piscicoles).

Le SMAVD s'est engagé à prendre en charge la définition et la réalisation de ce suivi physique. Les modalités techniques et l'accompagnement financier (Agence de l'Eau et EDF) sont en cours de précision.

Il est proposé au Comité syndical de délibérer sur ce dossier afin de pouvoir engager les demandes de subvention, pour un montant et un plan de financement encore à préciser.

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

- **APPROUVE** le projet tel que présenté,
- **AUTORISE** le Président à le mettre en œuvre et à signer tout acte dans ce cadre.


Le Président
Yves WIGT



CERTIFIÉ EXECUTOIRE, LE 18 MARS 2022


Le Président
Yves WIGT